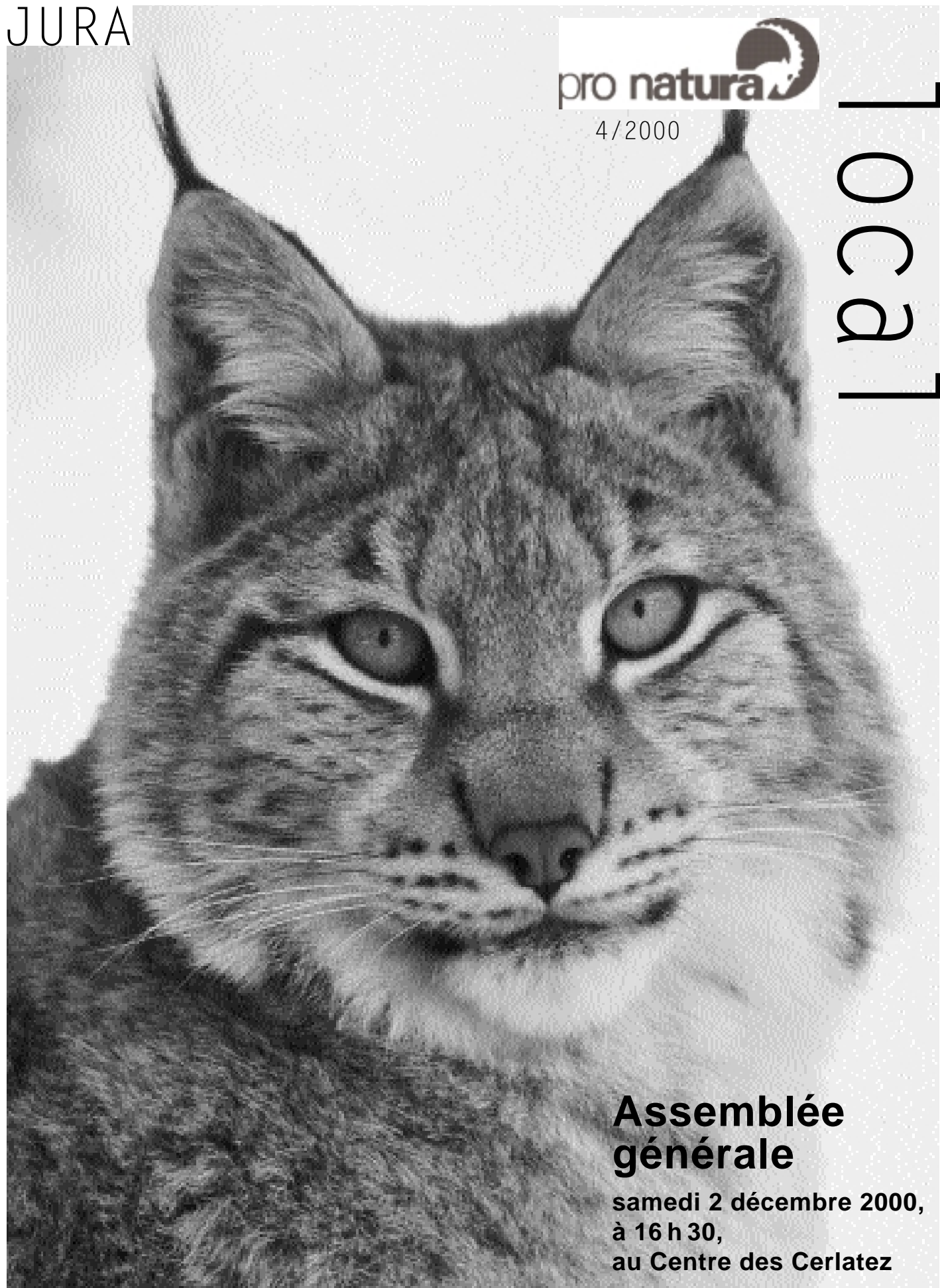


JURA

pro natura 

4/2000

1  
0  
c  
c  
a  
1



## **Assemblée générale**

**samedi 2 décembre 2000,  
à 16 h 30,  
au Centre des Cerlatez**



Jean-Pierre Egger est ingénieur agronome EPFZ. Il est membre du comité de Pro Natura Jura depuis 1992 et président de la section jurassienne depuis 1996.

#### Impressum

Supplément des sections  
à Pro Natura Magazine

#### Editeur

Pro Natura Jura

#### Secrétariat

Lucienne Merguin Rossé  
L'Abbaye 105, 2906 Chevenez  
Tél + fax 032/476 70 21  
E-mail: pronatura-ju@pronatura.ch  
Case postale 90  
2900 Porrentruy  
CCP 25-7248-2

#### Rédaction et réalisation

Jean-Pierre Egger, président  
de Pro Natura Jura  
Lucienne Merguin Rossé,  
chargée d'affaires  
William Saunier, membre du comité

#### Maquette

William Saunier

#### Impression et expédition

Imprimerie Le Pays S. A., Porrentruy  
Tirage : 1100 exemplaires

## Le mot du président

Les activités d'une association comme Pro Natura évoluent d'année en année, mais ses objectifs restent inchangés : la protection et l'utilisation intelligente de notre patrimoine naturel. Gérer les activités humaines en laissant suffisamment de place à la nature, c'est un défi majeur pour notre société.

Notre association est présente dans de nombreuses fondations, commissions et groupes de travail ; elle est également active sur le terrain.

### Deux exemples

Parmi les nombreux dossiers traités par notre association ces dernières années, ceux de la Combe de Mettembert et la défense des rives de la Birse soulignent la vétusté de la loi cantonale et de son inadéquation avec la législation fédérale. Une commission cantonale sur les cours d'eau a été créée pour dépeussier cette loi. Cela aura des conséquences réelles sur la vitalité de nos cours d'eau et leur impact sur les paysages. Ces prochaines années, notre association va concentrer ses activités pour donner plus de place à nos cours d'eau, un impératif important dans un canton au réseau hydrographique plutôt lâche.

La place d'armes de Bure possède de nombreuses zones naturelles faites de zones humides, de bosquets, de haies, de prairies et de friches. C'est une mosaïque de biotopes et de refuges pour plusieurs espèces menacées comme la

Rainette verte. L'intervention de Pro Natura a permis de mettre en évidence les fortes pressions exercées sur ces biotopes, et de mettre en réflexion un système de gestion et de revitalisation des zones. Partout où cela s'impose, notre association s'engagera pour conserver des sites intéressants pour la conservation de la nature. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude.

Lentement se dessine la volonté d'une meilleure coordination de tous ceux et celles qui, dans notre canton, ont un engagement ou une préoccupation pour la défense de la nature. Nous soutenons ce type de démarche, elle devra donner plus de force aux interventions de chacun : associations locales, groupes de défense d'intérêts locaux, chasseurs préoccupés par les habitats de la faune sauvage. Notre comité a travaillé activement, depuis la dernière assemblée. 16 réunions ont permis d'y traiter un nombre important de dossiers. Son plus grand problème reste lié à son renouvellement, nous appelons donc toutes personnes susceptibles d'y participer à nous rejoindre. Je tiens à relever le travail considérable réalisé par notre chargée d'affaires, Lucienne Merguin Rossé. Sa volonté de défendre les objectifs de notre association doit une fois de plus être soulignée, tout comme sa perspicacité et son courage.

Jean-Pierre Egger

### Modification des statuts (point 5 de l'ordre du jour de l'AG)

La difficulté de trouver un président pour notre association nous oblige à modifier l'article 21 de nos statuts de la manière suivante :

**Versión actuelle** Article 21 : Durée des mandats

*Les membres des organes sont élus pour une période de quatre ans. La nomination de remplaçants vaut pour la période en cours. Chacun est rééligible. Le président ne peut assumer sa tâche que durant quatre ans.*

**Nouvelle versión proposée** Article 21 : Durée des mandats

*Les membres des organes sont élus pour une période de quatre ans. La nomination de remplaçants vaut pour la période en cours. Chacun est rééligible.*

*Le président est élu pour une période de quatre ans. Il ne peut être réélu qu'une seule fois et ceci pour une seconde période de quatre ans.*

## Campagne lynx 2000



La Suisse joue un rôle important pour la survie des populations de lynx dans l'arc alpin. (En hachuré la répartition actuelle du lynx en Suisse).

## Agriculture et protection de la nature

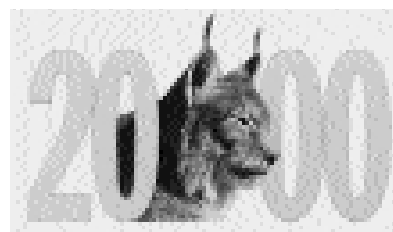
Depuis bientôt huit ans, les paysans qui le souhaitent peuvent adhérer à la production intégrée qui exige, entre autres, des surfaces de compensations écologiques comme des haies, des bandes herbeuses, des jachères florales ou des prairies extensives. Pour ces prestations, les agriculteurs reçoivent des paiements directs. Ces sommes sont des apports appréciables pour les entreprises agricoles.

Pro Natura soutient cette politique agricole multifonctionnelle (production alimentaire, peuplement des régions rurales, protection de la nature...). Pourtant dans la pratique, nous observons constamment que, malgré une adhésion presque généralisée des agriculteurs jurassiens à la PI, de nombreux milieux naturels sont maltraités: des haies sont arrachées, des terrains sont nivelés, des lisières de forêts sont maltraitées. La présence de Pro Natura au sein de l'Association jurassienne des agriculteurs en protection intégrée (AJAPI) permet certes de dialoguer avec les milieux agricoles, elle ne permet cependant pas de contrôler de manière systématique et de manière pluraliste les indications données par les agriculteurs. A ce jour,

seuls les contrôleurs agréés par les agriculteurs inspectent les exploitations. La tentation de fermer un œil est parfois grande et les sanctions sont parfois légères. Notre association se demande si ces contrôles ne devraient pas permettre également à des intervenants extérieurs (consommateurs, protecteurs de la nature, par exemple) d'être rémunérés pour effectuer ce travail d'évaluation des pratiques de PI et de gestion des compensations naturelles.

Pro Natura est présente dans la commission Milieux naturels de l'AJAPI, cela lui permet de participer au débat sur l'optimisation entre la production agricole, la préservation des milieux naturels et la pression sur l'environnement. Il est animé par le Service romand de vulgarisation agricole et devra permettre d'explorer de nouvelles pistes et sensibiliser les agriculteurs, surtout les plus jeunes, aux potentialités et avantages de la nouvelle politique agricole. Sur le terrain, à Montignez par exemple, la commission Milieux naturels analyse pratiquement ces relations à l'échelle d'une exploitation agricole.

Jean-Pierre Egger



Le lynx – animal de l'année Pro Natura.

Thème régional par excellence puisque l'Arc jurassien est concerné par la présence de ce magnifique félin. Le centre nature les Cerlatez a voué son exposition thématique 2000 au «Lynx: ce grand méconnu». Une biologiste, Sylvie Bøgli, a été formée pour expliquer la problématique, le comportement et la biologie du lynx dans les classes jurassiennes. Le Prédatraïn s'est arrêté durant 8 jours à Porrentruy afin de présenter une exposition itinérante sur le lynx, l'ours et le loup. Cette activité a fait le plein. Moment fort de la campagne, le colloque franco-suisse des 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Saignelégier a nécessité un énorme engagement tout au long de l'année. Information, sensibilisation, débats et échanges sont plus que jamais les moteurs d'une meilleure tolérance face aux grands prédateurs.

## Collaborations

Les rencontres et possibilités d'échanges sont une priorité pour le comité. Diverses manifestations les ont permises: le marché bio de Saignelégier, où un stand est disposé chaque année; les 90 ans de Pro Natura Suisse, fêtés par l'organisation d'excursions pour les membres Jura; la visite du projet Mont-Terri, à laquelle de nombreuses associations parallèles ont participé; la visite des galeries de chaux à Saint-Ursanne, concernant une information sur le remblayage ainsi que sur les espaces pour les chiroptères.

## Centre nature Les Cerlatez

Cette ancienne école muée en centre d'animation à l'initiative de Saignelégier, des naturalistes francs-montagnards et de Pro Natura axe, depuis 8 ans, ses priorités sur l'information et la sensibilisation du large public. Son domaine d'activités prévoit un élargissement en matière de protection de la nature. L'évolution des visiteurs est encourageante et la demande en visites guidées s'accroît. Le ravalement des façades en 1999 donne au bâtiment un nouveau cachet digne du site bâti des Cerlatez. Les expositions thématiques ont concerné en 1999 les vipères aspic et péliade et en 2000 le lynx, en complémentarité avec la campagne 2000 de Pro Natura. Des conférences, expositions artistiques, montage audiovisuel complètent les prestations du centre. En 1999 et 2000 ont eu lieu les camps d'entretien du site de la Gruère, subventionnés par Pro Natura. Côté finances, quelques éclaircies sont annoncées par le doublement des subventions de la Confédération et le soutien du canton de Bâle-Campagne. ■



Le haut-marais de la Gruère : entre intérêts touristiques et écologiques. Photo Lucienne Merguin Rossé

## Magazines Jura local

Depuis 1998, une information des activités de la section est faite à travers 4 magazines annuels. De nombreux sujets ont été traités et reflètent les dos-

siers poignants. Des exemplaires peuvent être commandés (voir liste page 8). L'élaboration d'un prospectus, diffusé dans plusieurs localités juras-

siennes en 2000 a élargi le spectre d'information. De plus, une information particulière a été faite aux résidents jurassiens. ■

## Groupe jeunes Jura

Sylvie Courvoisier, biologiste, a repris avec compétence le groupe de Patrick. Elle est aidée par d'autres moniteurs

engagés. Trois sorties ont été proposées en octobre, novembre et décembre : à la découverte des cham-

pignons, feuilles tombées et baies d'automne, sortie de Noël au coin du feu. Un tout grand merci à tous. ■

## Place d'armes de Bure

Considérée comme un îlot écologique jusque dans les années 1980-1990 (dernier lieu de nidification pour la pie-grièche grise en Suisse), ce site a subi un assainissement important. Les problèmes d'érosion des sols et de turbidité des eaux souterraines ont contraint les militaires à construire des pistes et à ensemercer. Toute une dynamique a ainsi disparu pour le maintien de gouilles, de friches ou de bosquets. De plus, entre les pistes, l'agriculture s'est installée. Une intensification des prairies est alors apparue, privant nombre d'espèces de couvert et d'alimentation appropriée. En 2000, pour la première fois, l'alouette Lulu n'a pas chanté; c'est pour les naturalistes le signe d'une banalisation alarmante. Une pression constante a été menée par Pro Natura Jura depuis 4 ans, mentionnant la nécessité de réaliser une gestion des milieux naturels, en s'appuyant sur le concept Environnement 1996 du Département de la défense et du concept paysage suisse.

Depuis août 2000, le plan de gestion est en route et un groupe de travail large apporte ses compétences pour retrouver bientôt la biodiversité perdue. Ce dossier est important pour l'armée qui cherche une image verte. Les succès cependant seront dépendants de la bonne compréhension des objectifs par les agriculteurs.

### Et encore...

Pro Natura Jura s'est clairement exprimé en faveur de l'AOC déposée par l'APFA, car les intérêts écologiques (vergers haute tige) et paysagers sont un enjeu majeur dans ce dossier. L'opération Trous de Pics a été reconduite avec succès en 1999-2000, grâce à l'efficace collaboration de 440 écoliers du canton. Le projet routier J18 a permis des échanges fructueux avec le service cantonal compétent afin d'améliorer la qualité des talus de routes sur le tracé. Des discussions sont envisagées pour l'ensemble du réseau jurassien.



La place d'armes de Bure : un potentiel à revitaliser d'urgence. Photo Lucienne Merguin Rossé

## La Fondation des marais de Damphreux

Avec 27 hectares de prairies humides, exploitées en majorité par des agriculteurs, la FMD peut engager une réflexion à long terme sur la pérennité des marais de Damphreux. Une attention particulière est portée au maintien de l'eau dans les marais et diverses digues ont été aménagées le long du canal. La défense des zones tampon, exigées par la législation fédérale, est toujours un sujet d'actualité et le canton aura à se prononcer prochainement sur cette situation floue. Diverses interventions ont permis de revitaliser des habitats pour la Rainette verte (Cœuve, Bonfol). Le projet Cigognes blanches se poursuit.

## Projet chiroptères à Saint-Ursanne

Présenté en 1998 par Pro Natura Jura et le centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, ce projet vise à aménager dans les anciennes galeries de chaux des espaces pour les chiroptères. Des espèces menacées, telles les rhinolophes, la barbastelle, le minioptère, mais aussi murins, sérotines, oreillard et pipistrelles pourraient trouver des gîtes d'hibernation et constituer une curiosité touristique pour la région. Le groupe de travail cantonal, présidé par Marcos Buser, a pris en compte cette demande et les négociations vont se poursuivre selon l'avancement des travaux de remblayage.

## Projet : « revitalisation du paysage »



Plantation de haie en Ajoie. Photo Lucienne Merquin Rossé

### Pour le patrimoine bâti et naturel

L'Ecu d'Or, organisé par la Ligue suisse du patrimoine et Pro Natura, apporte chaque année un financement à divers projets, grâce au bénévolat des écoliers. La commune de Miécourt a bénéficié de ce soutien en 1999 pour son projet de revitalisation du ruisseau et sa place pour manifestations. ■

### Pour les habitats naturels

Les projets de goudronnage de chemins forestiers sont trop fréquents dans le canton. Diverses interventions ont apporté des modifications majeures sur l'aspect paysager des projets (Vellerat) ou l'aspect écolo-

gique (Courtételle). Une procédure est en cours dans la commune de Courfaivre, afin d'éviter une trop forte accessibilité à un massif forestier où se trouvent les derniers grands tétras du canton.

Un projet de pistes transversales a été modifié sur la place d'armes de Bure à la suite de notre intervention et a abouti à une amélioration conséquente des compensations écologiques.

Pro Natura et le WWF se sont insurgés contre le remblayage illégal d'une combe maigre en Ajoie par les services cantonaux A 16. Le dérapage systématique a ainsi pu être évité et une application du plan directeur des décharges a été demandée. Le maintien des paysages jurassiens requiert une attention particulière et une meilleure intégration des intérêts de la protection de la nature.

La procédure Les Lilas à Porrentruy a conduit la commune à reconsidérer son projet de viabilisation, car il ne tenait

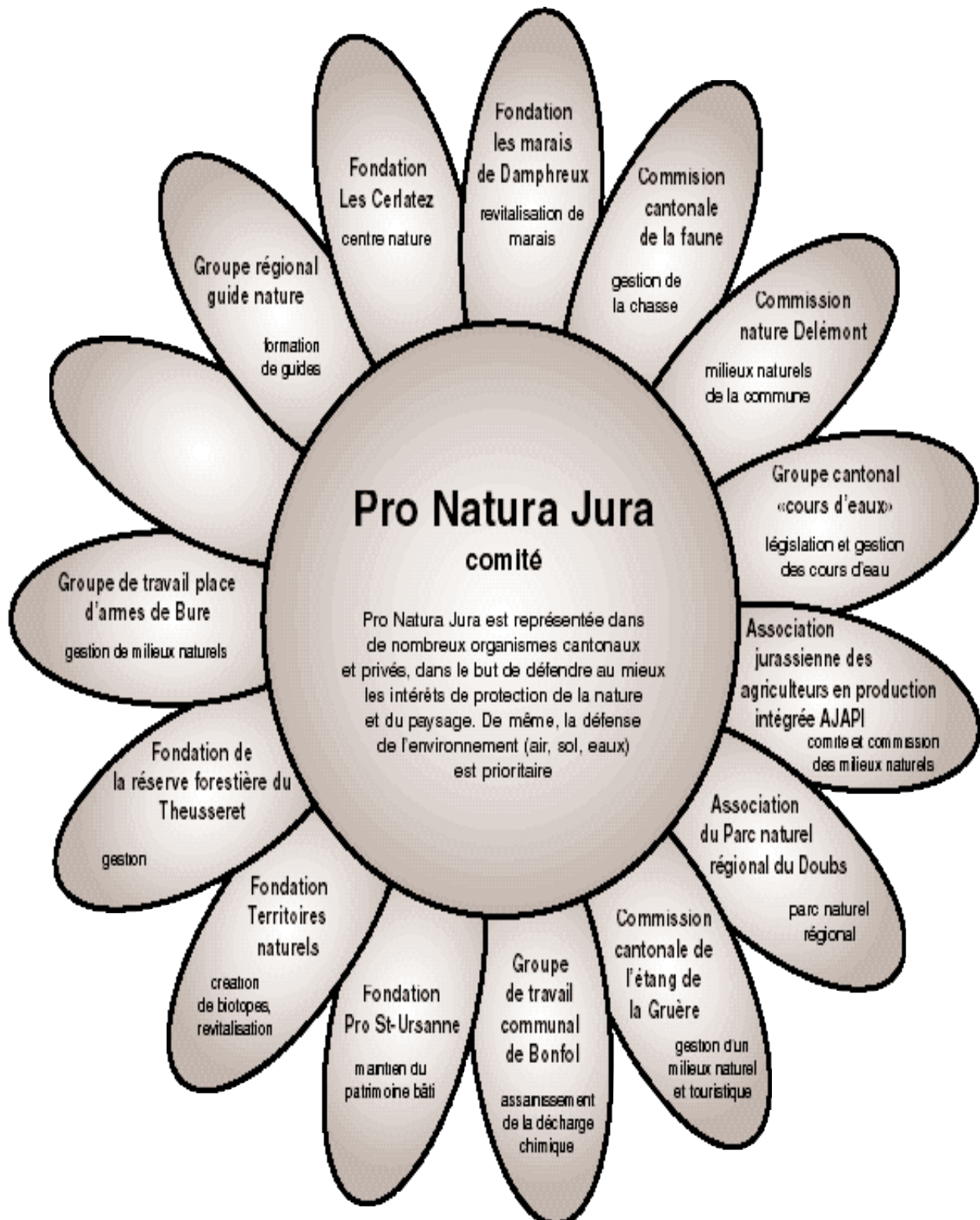
Un projet de revitalisation du paysage a été présenté dans notre magazine 4/99. Il consiste à soutenir financièrement ou logistiquement des plantations d'arbres isolés, bosquets, haies en zone agricole. Un budget de Fr. 10 000.- a été engagé en 2000 et diverses plantations ont été financées (Bourrignon, Epique-rez, Courgenay, Les Breuleux). De l'avis de Pro Natura, il s'agit d'engager un processus de dynamique paysagère et de réflexion cantonale au sujet du paysage de demain.

pas compte d'une haie bicentenaire protégée.

Le projet d'aérodrome de Bressaucourt a beaucoup fait parler de lui. Non seulement les associations de protection de l'environnement (WWF, ATE, Pro Natura), et les opposants du village, mais également Aéro Sport dénoncent cette erreur de choix. Une large documentation peut être obtenue sur le site Internet : [www.aerostop.ch](http://www.aerostop.ch).

Défense du droit de recours au niveau national, consultations internes à Pro Natura (position sur la chasse, stratégies des réserves) ou consultations cantonales (sports motorisés, développement régional, plan sectoriel des décharges), groupes de réflexion, séminaires, journées de formation, participation à des activités romandes (salon du Livre), votations (aménagement du territoire, volet énergétique)..... le comité éclate littéralement tant les domaines sont nombreux et variés. ■

## S'engager



# Convocation à l'assemblée générale

samedi 2 décembre 2000, à 16 h 30, au Centre Les Cerlatez

<b>Programme</b>	Places limitées, s'inscrire au N° de tél. 032/951 12 69	
A 14 heures :		6) Admissions, démissions au comité
<b>Visite animée du Centre nature des Cerlatez</b>	De 16 h 30 à 17 h 30 :	7) Programme d'activités 2001
	<b>Assemblée générale</b>	8) Propositions individuelles (présentées à l'avance)
a) exposition interactive « Le lynx, ce grands méconnu... »	1) Accueil par le président Jean-Pierre Egger	9) Divers
b) le lynx décrit par Jacques Rime ; présentation de ses gravures	2) Procès-verbal de l'AG 1999	
c) démonstration d'activités « lynx » avec la participation de spécialistes	3) Rapport d'activités 1999-2000	
	4) Comptes 1999	
	5) Modification des statuts	

## Dossiers élaborés par la section

Décharges sauvages, quel est le problème?	1994	épuisé
Argumentaire décharge DMS à Saint-Ursanne	1995	épuisé
Cassette vidéo, décharge Saint-Ursanne	1995	épuisé
Pour des cours d'eau vivants	1/1998	épuisé
Pour une agriculture durable	2/1998	épuisé
Protection de la nature: entre rêve et réalité	3/1998	disponible
Un premier camp sous le soleil	4/1998	disponible
Erosion des sols et protection des paysages	1/1999	disponible
Inventaire des talus de routes	2/1999	disponible
Davantage de nature	3/1999	disponible
Des paysages, des femmes et des hommes	4/1999	disponible
Décharge de Bonfol... une bombe à retardement	1/2000	disponible
La qualité des compensations écologiques entre en scène	2/2000	disponible
Favoriser les habitats pour préserver les espèces	3/2000	disponible
Assemblée générale 2000, rapport d'activités	4/2000	disponible

Pour des questions de place, les comptes de l'association n'ont pas pu être publiés dans le magazine.  
Le bilan et les comptes peuvent être obtenus sur demande auprès du Secrétariat de Pro Natura Jura.  
Tél. ou fax 032/476 70 21. E-mail : pronatura-ju@pronatura.ch